

Le Crédit Mutuel Arkéa devient officiellement une entreprise à mission

Brest, le 11 mai 2022 - Au cours de l'Assemblée générale qui s'est tenue hier, les représentants des caisses locales ont voté l'adoption par le Crédit Mutuel Arkéa du statut d'entreprise à mission. Le groupe bancaire coopératif et territorial devient ainsi officiellement l'une des premières banques à se doter de ce statut. Un acte fondateur qui consacre la transformation profonde du groupe, résolument engagé dans l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, au service des territoires et de leurs acteurs.

Le Crédit Mutuel Arkéa vient d'adopter officiellement en Assemblée générale le statut d'entreprise à mission, qui constitue dans la loi Pacte de 2019 le niveau d'engagement le plus exigeant en termes de responsabilité environnementale et sociétale.

Un acte fondateur initié de longue date

Cet acte résolument structurant pour le groupe s'inscrit dans le cadre d'une démarche initiée dès 2019 : le groupe bancaire est alors le premier en France à saisir l'opportunité proposée par la loi Pacte de se doter d'une Raison d'être. Cette Raison d'être définit le sens profond que le Crédit Mutuel Arkéa donne à ses métiers, à son activité et la manière dont il définit son utilité vis-à-vis de la société et de la planète.

A la fois moteur pour l'action et source d'inspiration pour l'ensemble des initiatives du groupe, la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa trouve sa traduction concrète dans le plan stratégique Transitions 2024, par lequel le groupe entend renforcer son impact positif ainsi que sa performance globale. Le premier bilan réalisé par le groupe des actions concrètes initiées depuis le lancement début 2021 de Transitions 2024 démontre la dynamique remarquable dans laquelle le Crédit Mutuel Arkéa est engagé, avec 450 projets en lien direct avec ce plan stratégique, dont plus de 83 % sont d'ores et déjà lancés.

Un certain nombre de jalons sont ainsi posés depuis 2019, de sorte à enclencher le changement de façon solide, concrète et durable. L'adoption de ce nouveau statut s'est donc effectuée dans le temps en ayant à cœur de respecter chaque étape.

La nomination du comité de mission attendue en juin

En accord avec la loi Pacte, un Comité de mission, distinct des organes sociaux de l'entreprise, sera nommé à l'occasion du Conseil d'administration qui se tiendra début juin. Il sera composé de neuf

membres parmi lesquels un référent de mission, un administrateur, six personnalités externes à l'entreprise, issues du monde de l'entreprise, du monde associatif, expertes RSE et finance durable, ainsi qu'un salarié. Pour ce dernier, le groupe a lancé un appel à candidature ouvert à l'ensemble de ses collaborateurs. La composition du comité de mission sera dévoilée courant juin.

Les missions du Crédit Mutuel Arkéa seront organisées autour des cinq engagements qui découlent de la Raison d'être (voir ci-dessous) et qui constituent le socle de la stratégie de long terme du groupe. Le Comité de mission, dont les travaux démarreront dès le mois de juin, aura pour rôle d'approuver, de suivre et d'évaluer, par la détermination d'indicateurs de mesure, la bonne exécution de la feuille de route qui déclinera de manière opérationnelle ces cinq engagements. Les objectifs quantitatifs à quatre ans que ce comité aura en charge de déterminer seront connus à l'automne prochain. Ils feront également l'objet d'une évaluation régulière par un organisme tiers indépendant agréé.



"Le statut de Société à mission s'inscrit dans la lignée de notre modèle de banque territoriale, coopérative, portée sur l'humain et le financement de l'économie réelle. En 2019, nous étions la première banque française à adopter une Raison d'être. Par la suite, nous ne nous sommes pas précipités pour devenir une Société à mission car nous voulions au préalable mesurer cet engagement supérieur de transparence, de responsabilité et nous avons l'obsession de la preuve. Ainsi, nous avons souhaité initier et conduire un certain nombre d'actions afin d'acter des changements concrets et durables. La mesure de notre impact sera donc notre guide et nous permettra de rationaliser notre prise de décision. Elle illustre également notre cheminement progressif et la responsabilité que nous portons dans l'accompagnement des transformations de notre société."

– **Julien Carmona**, Président du Crédit Mutuel Arkéa –

"Devenir entreprise à mission, c'est acter le fait que la vocation de l'entreprise, et donc de ses décisions stratégiques, ne peut se résumer à la seule recherche d'une performance financière. Cela veut dire que l'on se donne les moyens d'aligner notre stratégie, notre organisation, nos actions et pratiques pour faire pivoter notre modèle afin que l'ensemble de nos décisions soient prises en considérant, avec la même importance, le financier et l'extra-financier. C'est une grande fierté de voir aujourd'hui le Crédit Mutuel Arkéa franchir cette nouvelle et ultime étape de la loi Pacte. C'est tout à la fois l'aboutissement logique d'une trajectoire que le groupe dessine depuis plusieurs années, et un acte fondateur et solennel qui nous confère une grande responsabilité vis à vis de l'ensemble de nos parties prenantes."

– **Hélène Bernicot**, Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa –

"L'adoption de ce statut d'entreprise à mission est le fruit d'un formidable engagement collectif de l'ensemble des collaborateurs et administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa. C'est également le reflet de notre conviction que les banques ont un rôle crucial à jouer pour accompagner les territoires et les populations face à l'accélération des transitions environnementales et sociétales. C'est aussi un acte qui sonne comme une évidence tant il s'inscrit en parfaite cohérence avec ce que nous sommes : une banque coopérative, attentive à son environnement, attachée aux relations de proximité, dédiée au financement de l'économie réelle."

– **Anne Le Goff**, Directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa –

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous voulons être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. Nous y contribuons en pratiquant une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée et aide chacun à se réaliser. À cette fin, nous avons fait le choix d'être une banque coopérative et collaborative qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise solidaire, éthique et inclusive, qui est attentive au respect de son environnement. Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations.

5 engagements

- 1 Prendre nos décisions en visant **une approche équilibrée entre performance financière et impact - social et environnemental - positif** par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires.
- 2 Accompagner chacune de nos parties-prenantes dans **sa transition environnementale**.
- 3 Développer des coopérations territoriales et s'engager en faveur de **la vitalité locale**.
- 4 S'engager pour l'**inclusion** et cultiver **une relation de confiance durable** avec tous nos sociétaires et clients, **des précurseurs aux plus fragiles**.
- 5 Favoriser l'**engagement de notre collectif** au service de l'intérêt commun en faisant, notamment, vivre **nos valeurs mutualistes**.

A propos du Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte près de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 169 milliards d'euros en 2020. Le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com